

Lorsque le Parti communiste français (PCF) fut fondé à Tours en 1920, la France était encore une grande puissance coloniale, avec des territoires en Afrique, en Extrême-Orient et ailleurs. Pour adhérer à l'Internationale Communiste, le PCF dut accepter les fameuses 21 conditions, dont la huitième exigeait :

*« Tout Parti appartenant à la III<sup>e</sup> Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de « ses » impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimés et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux. »*

En Algérie et en Tunisie, il existait des sections du Parti socialiste (SFIO), et après la scission de Tours des sections du PCF y furent formées. Les trois fédérations départementales d'Algérie se prononcèrent pour l'adhésion à la Troisième Internationale par 34 mandats sur 41. Mais, selon Jacob Moneta, en Afrique du Nord comme en d'autres pays coloniaux, *« le mouvement communiste... n'était rien d'autre qu'un prolongement du PCF dans ces pays. Il était organisé par des Français qui vivaient sur place et le nombre des membres autochtones était peu important. Ils avaient dans l'organisation des fonctions de second ordre. »*<sup>[1]</sup> Selon Charles-Robert Ageron, *« les sections d'Algérie comprenaient surtout des petits fonctionnaires (employés de chemins de fer, des P.T.T. et de l'enseignement), mais aussi des ouvriers et employés ainsi que des dockers et des petits colons. »*<sup>[2]</sup>

Les conditions votées à Tours ne suffisaient donc pas pour transformer les partis communistes du Maghreb. Le 24 septembre 1922, un rapport fut présenté au 2<sup>e</sup> Congrès Interfédéral Communiste de l'Afrique du Nord, et adopté à l'unanimité.<sup>[3]</sup>

Le rapport jugeait que le texte de la huitième condition était *« trop général »* et négligeait les *« conditions particulières »* des différents pays. En Algérie, il fallait reconnaître que *« ce qui caractérise la masse indigène, c'est son ignorance. C'est, avant tout, le principal obstacle à son émancipation »*. En particulier, *« le fatalisme et le fanatisme religieux »* chez le prolétariat musulman s'expliquait par *« l'emprise des marabouts et des confréries religieuses sur une masse totalement ignorante et éprise du merveilleux »*. D'autre part, les prolétaires musulmans ne reconnaissaient nullement l'égalité de la femme et *« la femme arabe elle-même se refuse à comprendre l'humiliation de son état »*. De plus, les syndicats indigènes étaient *« à peu près inexistantes »*.

Dans cette situation lamentable, *« l'émancipation des populations indigènes d'Algérie ne pourra être que la conséquence de la Révolution en France »*. Par conséquent, le but des communistes en Algérie n'était pas de soutenir un mouvement révolutionnaire parmi la population indigène : *« La propagande communiste directe auprès des indigènes algériens du bled est actuellement inutile et dangereuse. Elle est inutile parce que ces indigènes n'ont pas atteint encore un niveau intellectuel et moral qui leur permette d'accéder aux conceptions communistes. »* La priorité était dès lors l'activité parmi les Européens syndiqués : *« Le premier but à atteindre est donc l'éducation des Européens avant d'entreprendre directement l'éducation sociale du prolétariat indigène. »*

Le rapport provoqua plusieurs réponses. Hadjali Abdelkader, un Algérien habitant à Paris, qui avec Messali Hadj devait fonder l'Étoile Nord-Africaine, répliqua qu'il fallait se rendre compte que *« dans toutes les colonies les travailleurs indigènes, grâce à la Révolution*

*russe, se réveillent et commencent à se grouper et chercher leur voie, afin d'arriver à briser leur chaînes ». Le PCF devait donc « faire de la propagande et du recrutement parmi les indigènes et, pour y parvenir, prendre comme plate-forme les revendications immédiates des indigènes ». Et pour conclure, il insista : « Il est temps que le Communisme ne soit plus limité à quelques Européens disséminés dans les colonies, alors qu'on laisse de côté des millions de prolétaires indigènes qui nous tendent la main. »[4]*

Au quatrième congrès de l'Internationale communiste, Léon Trotsky a condamné avec mépris les positions des communistes algériens : « *Nous ne pouvons pas tolérer deux heures ni deux minutes des camarades qui ont une mentalité de possesseurs d'esclaves et qui souhaitent que Poincaré les maintienne dans les bienfaits de la civilisation capitaliste !*»[5]

Une troisième réponse — reproduite ici — vint de Robert Louzon. Le nom de Louzon n'est guère connu aujourd'hui. Ni stalinien, ni trotskyste, il a eu peu de successeurs pour garder vivant son souvenir. Mais ce fut un révolutionnaire remarquable, qui parlait d'un sujet qui lui importait beaucoup.

Né en 1882, Louzon devint ingénieur au gaz.[6] Il adhéra au Parti ouvrier socialiste révolutionnaire en 1900, mais fut très vite attiré par les idées des syndicats. En 1906, il prêta une somme d'argent à la CGT pour l'achat de son immeuble de la rue de la Grange aux Belles. Par conséquent, il fut révoqué de la Société du Gaz de Paris où il était ingénieur. Il participa dès le début aux réunions du noyau de la *Vie ouvrière*, aux côtés de Pierre Monatte et d'Alfred Rosmer.

En 1913, il partit en Tunisie, où il s'occupait d'une exploitation agricole. Il fit la guerre de 1914-18 comme capitaine de zouaves, puis revint en Tunisie. En 1919, il adhéra à la section de Tunis du Parti socialiste, laquelle vota, après le congrès de Tours, l'adhésion à l'Internationale communiste. Louzon devint secrétaire de la Fédération communiste tunisienne.

Vers la fin de 1921, la Fédération tunisienne lança un quotidien en langue arabe, le premier quotidien communiste qui ait jamais paru en langue arabe. Pour Louzon, ce fut un projet qui lui tenait à cœur ; il écrivit à son ami Amédée Dunois : « *Il existe ici un vaste mouvement indigène de revendications nationales. Ce mouvement embrasse toutes les classes de la population, et il est dans son ensemble extrêmement favorable au Parti communiste qu'il regarde comme le seul parti pleinement sympathique à l'émancipation politique des indigènes. Mais c'est là un mouvement national, confus par conséquent, et qui comprend, à côté d'éléments féodaux caractérisés, des éléments prolétariens également caractérisés, et surtout une grande masse paysanne composée de métayers au cinquième, véritables serfs attachés à la terre et crevant de faim. Il s'agit donc de profiter à la fois de l'état général d'excitation produit dans la population indigène par cette propagande nationale et de la sympathie dont jouit le Parti communiste pour créer, à l'intérieur du mouvement indigène, un mouvement de classe nettement ouvrier et paysan.* »[7] Lorsqu'il s'agissait de la propagande communiste auprès des indigènes, Louzon savait de quoi il parlait.

Mais si Louzon reconnaissait l'importance d'un quotidien en langue arabe, les autorités françaises le comprenaient très bien, elles aussi. Au bout de huit jours, le journal fut interdit. Pendant une dizaine de jours de nouveaux quotidiens en arabe furent lancés, chaque jour sous un titre différent ; tous furent interdits immédiatement. Puis un décret soumit toute parution d'un journal en arabe à une autorisation préalable.

En 1922, après la parution d'une brochure et d'un poème en arabe, Louzon fut poursuivi pour « *attaque contre les droits et pouvoirs de la République française en Tunisie* ». Il fut condamné à six mois de prison, puis expulsé de Tunisie et il devint rédacteur à *L'Humanité*. Mais deux ans plus tard, il démissionna du PCF après l'exclusion de ses amis Pierre Monatte et Alfred Rosmer.

En août 1936, il se rendit au Maroc afin de contacter les Marocains des comités d'action pour qu'ils tentent d'empêcher Franco de recruter des Arabes dans le Rif. Puis, âgé de presque cinquante ans, il se battit quelques mois au front aux côtés des républicains.

Après la deuxième guerre mondiale, il fit partie du noyau de la *Révolution prolétarienne*. Pendant la guerre froide, il eut des désaccords avec son vieil ami Rosmer. Mais en 1960, animé des mêmes principes révolutionnaires qu'en 1922, il signa, à côté de Rosmer, le *Manifeste des 121* : « *Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés au nom du peuple français. La cause du peuple algérien, qui contribue de façon décisive à ruiner le système colonial, est la cause de tous les hommes libres.* » Il mourut en 1976.

L'article de Louzon, intitulé « Une honte », fut une réponse cinglante au rapport adopté par le Congrès Interfédéral. Mais si on le relit aujourd'hui, ce qui est surtout frappant est son actualité. Les arguments du rapport ont survécu. On les entendait de la part de Guy Mollet lorsqu'il défendait la présence française en Algérie, et aujourd'hui on les entend toujours chez les partisans de la guerre d'Afghanistan.

La distinction faite par Louzon reste essentielle : « *Il n'y a pas d'équivalence entre le nationalisme d'un peuple oppresseur dont le nationalisme consiste à opprimer un autre peuple, et le nationalisme d'un peuple opprimé dont le nationalisme ne tend qu'à se débarrasser du peuple oppresseur.* » C'était vrai en Algérie et au Vietnam ; cela reste vrai en Irak et en Afghanistan.

Louzon répondit très clairement à ceux qui parlaient de l'« ignorance » de la population indigène d'Algérie. On ne pouvait pas compter sur la « tutelle » française pour s'occuper de l'éducation. Trente ans plus tard, en 1950, selon les statistiques de l'UNESCO, il y avait 90 % d'analphabètes dans la population « musulmane » d'Algérie[8]. Et en même temps, il rappelait que les Français de 1789 n'avaient pas eu besoin de savoir lire pour faire la Révolution.

Aujourd'hui encore, on parle beaucoup du « fanatisme » islamique. Mais comme nous le rappelle Louzon, il ne faut pas oublier le fanatisme chrétien, toujours très puissant dans le monde. Par ailleurs, nombre de ceux qui, en général, ne s'intéressent guère à l'oppression des femmes dans la société occidentale, nous assurent que la guerre d'Afghanistan libérera les femmes.

Et quand Louzon nous dit que le communiste « ne doit pas se croire supérieur à l'indigène parce qu'il porte un chapeau au lieu d'un fez », il est impossible de ne pas penser à ceux qui se croient supérieurs à celles qui portent le hijab ou la burqa.

Robert Louzon était un représentant d'une tradition internationaliste qui est pour le moins aussi importante aujourd'hui qu'en 1922.

\*\*\*\*\*

## **Une honte**

Le *Bulletin Communiste* a publié dans un de ses récents numéros un rapport sur la question coloniale présenté dans un Congrès interfédéral de l'Afrique du Nord, et approuvé, paraît-il par l'unanimité des délégués à ce Congrès.

Ce rapport est une honte pour le prétendu communiste qui l'a rédigé, et pour ceux qui, sans l'avoir attentivement lu, je l'espère, l'ont voté.

Si le Parti Communiste n'élevait contre ce rapport une vigoureuse protestation, il se rangerait, selon l'exacte expression du Congrès de l'Internationale, parmi les esclavagistes.

Le point capital du rapport, c'est la volonté affirmée de maintenir les peuples colonisés sous le joug des nations colonisatrices.

Dès les premières lignes on énonce : « *Il y a des peuples opprimés qui sont dès maintenant accessibles à la souveraineté, et d'autres qui ne le sont pas* », « *il y a des peuples en tutelle qui sont dès maintenant capables de se gouverner, et d'autres qui ne le sont pas encore* ». Et comme la suite du rapport montre, à l'évidence, que pour son auteur, les indigènes d'Algérie rentrent dans la seconde catégorie, celles des peuples qui ne sont pas « *accessibles à la souveraineté* », qui doivent être maintenus « *en tutelle* », la conclusion pratique en est que la bourgeoisie capitaliste française doit continuer à régner sur les masses indigènes de l'Afrique du Nord, et à leur imposer sa « *tutelle* » — au besoin par les mitrailleuses — si elles tentaient de se révolter.

C'est la légitimation la plus éhontée de l'état de fait actuellement existant, c'est la condamnation la plus caractérisée des efforts faits par les indigènes de tous les pays colonisés, en Algérie aussi bien qu'ailleurs, pour s'émanciper du joug que le capitalisme occidental fait peser sur eux, c'est la proclamation du droit, pour la bourgeoisie des nations industrielles, de réaliser de « *l'accumulation primitive* » par expropriation des peuples agricoles non encore soumis au régime capitaliste.

Tout ceci d'ailleurs caché sous la même phraséologie hypocrite que celle dont la bourgeoisie couvre toujours les intérêts matériels qui la guident. C'est « *pour servir aux peuples colonisés de précepteurs humains et désintéressés* » qu'on s'impose à eux. Cela se

Le droit à la domination posé, il faut tenter de le justifier. Le rapporteur d'Alger s'y emploie en transcrivant les lamentables lieux communs qui constituent la thèse habituelle des conversations de café entre les éléments les plus arriérés de la bourgeoisie européenne d'Algérie. Il le fait sans s'apercevoir que ce qu'il dit de l'indigène s'applique tout autant au Français.

La masse indigène, dit-il, est ignorante. Pour certaines régions, la Kabylie, par exemple, cela est faux. Dans d'autres, c'est exact.

Mais la masse française est-elle savante ? Combien de Français savaient lire lorsque fut institué le suffrage universel ? En 89 ou même en 48, il n'y avait guère plus de Français qui savaient lire qu'il n'y a aujourd'hui d'Arabes qui le savent ; l'auteur du rapport estime-t-il, en conséquence, que le peuple français n'était point mûr alors pour la « *souveraineté* » et qu'il aurait dû rester soumis à « *la tutelle* » d'un monarque ou d'un peuple étranger ?

Aujourd'hui même, d'après un sénateur, M. Roustan, « *sur 437 000 conscrits français, 150 000 n'ont-ils pas compris, dès lors, [qu'ils ont reçu] une instruction totalement insuffisante* ». L'auteur du rapport va-t-il conseiller la mise en « *tutelle* » du peuple français par le peuple allemand, dont l'instruction est de beaucoup supérieure ?

Le rapport signale ensuite « *l'emprise des marabouts et des confréries religieuses* » sur l'esprit des indigènes. Ignorerait-on en Algérie l'emprise des prêtres et des moines sur l'esprit de la plupart des Français ? Ignorerait-on que c'est par centaines de mille que se comptent chaque année les pèlerins à Lourdes et autres lieux ? Ne se serait-on point aperçu que durant la guerre, les soldats français qui ne portaient point sur eux quelques gris-gris et refusaient, blessés, les exercices d'exorcismes des aumôniers, étaient fort rares ?

L'égalité de l'homme et de la femme n'existe pas chez l'indigène. C'est exact. Mais existe-t-elle en France ? Pas plus pour les droits civils que pour les droits politiques, il n'y a égalité entre le Français et la Française.

Enfin ! argument suprême ! d'après le rapporteur, la meilleure preuve que les indigènes algériens ont besoin d'une « *tutelle* », c'est que les ouvriers agricoles indigènes ne sont pas syndiqués ! Mais, connaissez-vous beaucoup de syndiqués parmi les ouvriers agricoles européens en Algérie, monsieur le rapporteur, et même en France, croyez-vous que la Fédération des ouvriers de la terre compte de bien nombreux effectifs ?

Mais surtout, comment les congressistes d'Alger ne se sont-ils pas souvenus qu'il y a près d'un siècle que la France est en Algérie ? Et comment n'ont-ils pas compris dès lors que si après un siècle de « *tutelle* » les indigènes sont encore dans l'état arriéré où ils les dépeignent, c'est que la « *tutelle* » est un moyen de domination, mais n'est pas un instrument de progrès. Une prolongation de tutelle ne fera que prolonger l'état d'ignorance et de fanatisme que l'on décrit. Pour se développer, un peuple a besoin de ne pas être sujet. La condition non suffisante mais nécessaire pour qu'un peuple progresse, c'est l'indépendance. Tenir les indigènes dans la servitude est le moyen certain de leur conserver une âme d'esclave.

Quant à l'accusation de nationalisme que porte le rapport contre ceux des indigènes qui luttent pour l'émancipation politique de leur race, elle repose sur un sophisme éhonté.

C'est un sophisme que de mettre sur le même pied tous les nationalismes. Il n'y a pas d'équivalence entre le nationalisme d'un peuple oppresseur dont le nationalisme consiste à opprimer un autre peuple, et le nationalisme d'un peuple opprimé dont le nationalisme ne tend qu'à se débarrasser du peuple oppresseur. Il n'y a pas d'équivalence entre le nationalisme de l'Anglais qui veut continuer à gouverner l'Irlande, et le nationalisme de l'Irlandais qui veut se gouverner lui-même. Dans le premier cas, nationalisme signifie impérialisme, dans le second il signifie indépendance.

Celui qui, pour légitimer l'impérialisme de son peuple, dénonce comme nationaliste la volonté d'indépendance du peuple qu'il opprime, commet une hypocrisie répugnante.

Parlons net !

Un communiste doit avoir une mentalité communiste, non une « *mentalité algérienne* ». Il ne doit pas se croire supérieur à l'indigène parce qu'il porte un chapeau au lieu d'un fez, ou qu'il invoque le nom de Jésus au lieu d'Allah, il doit se rendre compte que vis-à-vis de l'indigène il est un « *privilegié* » dont le privilège ne repose en dernière analyse que sur la force des baïonnettes, que sa situation de citoyen français le met par rapport à l'indigène dans la même position « *d'exploiteur* » que celle où se trouve son patron par rapport à lui, et cela doit l'inciter à beaucoup de modestie. Cela devrait surtout l'empêcher d'employer pour combattre les efforts d'émancipation politique des indigènes les mêmes arguments « *d'ignorance* », « *d'incapacité...* » que ceux qui sont journallement employés par la bourgeoisie pour combattre ses propres efforts d'émancipation sociale.

Le communisme, c'est la lutte pour l'émancipation des travailleurs, de *tous* les travailleurs, non pour la mise en « *tutelle* » d'une partie d'entre eux sous la domination d'un prolétariat ou d'un capitalisme étranger. N'aurait rien de commun avec le communisme la politique qui ne tendrait qu'à obtenir des augmentations de traitements et de privilèges pour des fonctionnaires *français* de l'Afrique du Nord, tout fiers de porter faux col et d'avoir été à l'école.

Robert Louzon

*Bulletin communiste : organe du Comité de la Troisième Internationale, Paris, 1920-1933, Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 4 LC2 6655.*

---

[1] Jacob Moneta, *Le PCF et la question coloniale*, François Maspero, 1971, p. 17. [Ce recueil de documents est très utile pour une compréhension de l'histoire du PCF.]

[2] Charles-Robert Ageron, « Les communistes français devant la question algérienne de 1921 à 1924 », *Le Mouvement social*, n° 78, janvier-mars, 1972, p. 32. [Cet article est fondamental pour comprendre le contexte du débat.]

[3] Texte publié dans le *Bulletin communiste* du 7 et 14 décembre 1922. Une note dans le numéro du 4 janvier 1923 précise que « *l'article [...] a paru pendant la courte période où le BC était aux mains des centristes* ». Mais, comme le montre l'article d'Ageron cité ci-dessus, il est clair que l'article reflétait l'opinion de la grande majorité des communistes algériens.

[4] *Bulletin communiste*, 14 décembre 1922.

[5] <http://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1922/12/lt19221201.htm> [*Raymond Poincaré était le Président du Conseil français.*]

[6] Les informations biographiques sur Louzon sont prises de J. Maitron et C. Pannetier, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, tome XIII, Éditions ouvrières, 1975.

[7] Amédée Dunois, « Le communisme en Tunisie », *L'Humanité*, 24 mars 1922.

[8] Francis Jeanson, *La Révolution algérienne*, Feltrinelli, 1962, p. 29.